



33840

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MARS 2026

N° DEL-210326-05

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

L'an deux mille vingt six, le vingt-et-un mars à dix heures, le Conseil Municipal d'ESCAUDES, s'est réuni, en session ordinaire, salle du Foyer Rural, sous la présidence de Madame PUJOLS Hélène, Maire.

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres présents : 11
Nombres de votants : 11
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Etai^{ent} présents : M. BENTEJAC Gabin, Mme CHANCELLE Marie-Ange, Mme CHARNAIS Julie, M. DAUDET Bernard, M. DELAHAYE Jonas, Mme FERRAND Marine, M. LAPOUJADE Michel, Mme PUJOLS Hélène, Mme RICQ Sophie, Mme TAUDIN Marjory, M. TULARS Bernard.

Date de convocation : 16/03/2026

Secrétaire de séance : Mme CHARNAIS Julie

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Le conseil municipal,

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal d'ESCAUDES étant de 11, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 3.

Vu la proposition de M. le maire de créer 3 postes d'adjoints au maire,

Après en avoir délibéré, par

11 voix pour

0 voix contre

0 abstentions

- **DÉCIDE** de créer 3 postes d'adjoints au maire.
- **CHARGE** M. le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 3 adjoints au maire.

Et ont signé les membres présents à la séance
Pour extrait conforme.
Fait et délibéré ce jour.

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures

Le/La Secrétaire
J. CHARNAIS

Le Maire
H. PUJOLS


